



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 27/02/2024

Mme Rachida DATI, ministre de la Culture, accorde le conventionnement « Théâtre lyrique d'intérêt national » à l'Opéra de Limoges

Aux côtés des six structures labellisées « Opéra national en région » que compte le paysage national, l'Opéra de Limoges vient enrichir le réseau des théâtres lyriques d'intérêt national, déjà constitué par les opéras de Dijon, Lille et Rouen.

Les structures conventionnées « Théâtre lyrique d'intérêt national » participent de la politique nationale de soutien à la création et à la diffusion artistique. Le conventionnement « Théâtre lyrique d'intérêt national » a pour objectif d'identifier et de promouvoir des structures ayant pour objet principal la production et la diffusion de spectacles lyriques sur le territoire. Ces structures mettent également en œuvre un programme d'actions culturelles en faveur de la création, du renouvellement, et de la démocratisation de ce répertoire et de toutes ses formes.

Mme Rachida DATI salue le travail de l'ensemble des équipes artistiques, techniques et administratives de l'établissement. Placé sous la direction de M. Alain MERCIER, l'Opéra de Limoges est une maison d'opéra reconnue pour l'art lyrique mais aussi chorégraphique. L'ensemble des forces de l'établissement, son orchestre, son chœur, ses ateliers de décors et de costumes contribuent au rayonnement de la musique et de la danse en Nouvelle-Aquitaine et sur tout le territoire national.

L'Opéra de Limoges participe activement au développement de l'accès et de la participation du plus grand nombre à la vie artistique et culturelle. Il a notamment développé le programme OpéraKids, projet d'apprentissage de la voix destiné aux enfants de 8 à 12 ans n'ayant jamais eu de formation musicale. Ce projet permet une sensibilisation du jeune public à la musique et une éducation vocale à travers des projets participatifs.

Contact presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr